

Un engagement sur les valeurs... « mais quelles valeurs ? »

INTÉGRATION Didier Reynders veut imposer la signature d'un document à la majorité

Chantier des valeurs, le retour. Au tour du vice-Premier Didier Reynders (MR) d'apporter sa proposition dans une interview accordée à *La Libre* vendredi : faire signer une déclaration de respect des valeurs européennes aux Belges soufflant 18 bougies ainsi qu'aux étrangers naturalisés. Sorte de rite de passage pour entrer dans la pleine citoyenneté. Mais attention, la signature est contraignante : « *La sanction dépendra de la nationalité de la personne. Pour les étrangers, il y aurait des conséquences sur le fait de pouvoir rester, ou pas, sur notre territoire. Pour les Belges, ils devront être surveillés et suivre un cours ou une formation* », précisait le réformateur.

« *Top* », s'est empressé d'applaudir le secrétaire d'Etat à la Migration et à l'Asile Theo Francken (N-VA) sur Twitter, saluant des « *propositions précieuses sur la citoyenneté et le vivre-ensemble* ». Et de fait, l'idée d'une déclaration de respect des valeurs européennes ressemble fort à sa proposition de déclaration pour primo-arrivants. Texte qui avait perdu de sa substance une fois confronté au droit international.

La déclinaison MR aurait-elle plus de chance d'arriver jusqu'au bureau des députés ? Pas sûr. « *Il faudrait déjà commencer par spécifier ce qu'on entend par "valeurs européennes"* », relève le politologue Pascal Delwit. *Est-ce qu'on parle de la Convention européenne des droits de l'homme*

ou de valeurs générales, comme l'égalité ? » Une signature contraignante posera problème sur un plan légal : faudra-t-il poursuivre les entreprises qui ne respectent pas la parité salariale ? « *Au final, on peut envisager une déclaration de respect des lois et de la constitution belges qui, ose-t-on espérer, s'inscrivent dans les valeurs européennes*, poursuit Pascal Delwit. *Mais cela reste symbolique puisqu'on doit de toute façon respecter la loi.* »

Le PS ne dit pas non

De telles déclarations existent d'ailleurs déjà pour les étrangers qui demandent une naturalisation ou pour ceux qui votent aux élections communales, rappelle le député CDH Georges Dalle-magne, qui claque : « *Didier Reynders défonce une porte ouverte.* » Rayon symbolique, le député fédéral signale qu'il a de son côté soumis une proposition de loi pour compléter la signature – « *bureaucratique* » – de ce document par une profession de foi solennelle devant le bourgmestre. Le MR a paradoxalement un allié... socialiste.

A l'époque du débat autour de la proposition de Francken, le PS s'était dit prêt à discuter d'un projet de déclaration à condition, notamment, qu'il concerne toute la population et pas spécifiquement les migrants... Soit peu ou prou ce que propose Didier Reynders. Elio Di Rupo avait même proposé de travailler à un préambule à la

Constitution réaffirmant les valeurs de la Belgique. « *A l'époque, le MR nous avait opposé une fin de non-recevoir*, rappelle Karim Ibourki, porte-parole du parti. *Mais s'ils veulent rouvrir le débat sur les valeurs, on est disposé à y participer.* »

« *Didier Reynders chasse sur sa droite, s'agace le député Ecolo Benoît Hellings. Concrètement, c'est quoi l'intérêt de cette déclara-*

tion en termes d'intégration et de lutte contre le radicalisme ? Ça me fait penser à Virginie Efira qui raconte qu'elle a dû chanter la Marseillaise pour devenir française. » Du côté d'Ecolo comme du CDH, on plaide pour encourager sous l'une ou l'autre forme un service civique « *valorisant et plus prometteur en matière de vivre-ensemble* ». ■

LORRAINE KIHL